

Communiqué de presse

4 septembre 2019 - N° 28

SCOR lance son nouveau plan stratégique

QUANTUM/LEAP

2019/2021

Cohérence et transformation

Au cours de sa journée investisseurs annuelle organisée à Paris, SCOR présente son nouveau plan stratégique, **QUANTUM/LEAP**. Après les plans « Back on Track », « Moving Forward », « Dynamic Lift », « Strong Momentum », « Optimal Dynamics » et « Vision in Action », voici le septième plan stratégique élaboré et mis en œuvre par SCOR depuis 2002.

Il couvre la période du 1^{er} juillet 2019 jusqu'au 31 décembre 2021, pour coïncider avec l'adoption par le Groupe de la nouvelle norme comptable IFRS 17 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le conseil d'administration du Groupe a approuvé le plan **QUANTUM/LEAP** le 24 juillet 2019.

SCOR a achevé avec succès son plan « Vision in Action »

Le plan stratégique « Vision in Action », qui a été lancé en juillet 2016, s'est déroulé au cours d'une période marquée par de nombreux vents contraires. Une fréquence élevée de catastrophes, un cycle de réassurance dommages qui ne s'est redressé que récemment, un environnement de taux d'intérêt bas qui a perduré, des chocs réglementaires tels que la réforme Ogden au Royaume-Uni, la réforme fiscale aux États-Unis et les incertitudes géopolitiques sont autant de facteurs qui ont pesé sur la performance du secteur de la réassurance au cours de ces trois dernières années.

Dans cet environnement difficile, SCOR a réalisé une réelle performance grâce à son agilité et au respect strict de ses quatre principes fondamentaux. Ces principes (appétence au risque contrôlée, diversification élevée, protection du capital efficace et fonds de commerce solide) sont des atouts essentiels pour permettre au Groupe d'absorber les chocs et de créer de la valeur sur le long terme.

Le Groupe a atteint les objectifs de rentabilité et de solvabilité choisis pour le plan « Vision in Action », avec une rentabilité des fonds propres en termes normalisés de 9,5 % en moyenne, supérieure de 876 points de base au taux sans risque, et un ratio de solvabilité de 219 % en moyenne, dans le haut de la fourchette de solvabilité optimale. Au cours de cette période, le Groupe a considérablement étendu et approfondi sa présence à travers le monde, tant d'un point de vue géographique que sectoriel, sur les marchés et les lignes de métier retenus.

Cette bonne performance atteste de la profondeur du fonds de commerce de SCOR et de la pertinence de la stratégie mise en œuvre de manière cohérente au fil du temps.

Communiqué de presse

4 septembre 2019 - N° 28

La réassurance est un secteur attractif bénéficiant de perspectives favorables

Le secteur de la réassurance évolue dans un environnement qui se complexifie et recèle autant de défis que d'opportunités.

SCOR est convaincu que la réassurance est une activité attractive qui bénéficie de facteurs de croissance à long terme. Le secteur bénéficiant de fondations solides devrait connaître une dynamique favorable :

- L'expansion de l'univers des risques accélère. La sphère des risques assurables s'accroît, tandis que la part des risques non assurables rétrécit, si bien que la frontière de l'assurabilité ne cesse d'être repoussée. En particulier, les risques émergents liés aux nouvelles technologies deviennent progressivement assurables.
- La demande de protection, favorable au développement de l'assurance et de la réassurance, s'accroît et l'aversion au risque augmente alors que les nations s'enrichissent et que les gouvernements encouragent les entreprises d'assurance à élargir leurs capacités en recourant à la réassurance ;
- Il existe un « protection gap » important, comme en témoigne la faible pénétration des solutions d'assurance dans les marchés émergents, mais aussi dans les pays plus industrialisés ; la réduction de ce « protection gap » contribuera à soutenir la demande d'assurance et de réassurance ;
- La réassurance bénéficie des révolutions technologiques et financières en cours, dont l'essor du capital alternatif fait partie, mais aussi des technologies liées aux données – objets connectés, big data, Intelligence Artificielle, robotisation... ;
- Le potentiel d'innovation reste très important en réassurance et il est soutenu par l'évolution des besoins des assureurs, les évolutions réglementaires, une connaissance accrue des risques et de leurs corrélations, une meilleure compréhension par les assureurs de leurs propres portefeuilles de risques... ;
- Enfin, les réassureurs, et plus particulièrement les réassureurs globaux diversifiés, ont démontré leur résilience face aux événements les plus extrêmes sur le long terme, qu'il s'agisse de chocs de sinistralité ou de crises financières.

Dans cet environnement, SCOR, réassureur global indépendant de premier rang, dispose d'un fort potentiel pour poursuivre une croissance rentable et créer de la valeur à long terme.

Avec le plan QUANTUM LEAP, SCOR poursuit une croissance soutenue, de l'ordre de 4 à 7% par an, et se fixe des objectifs de rentabilité et de solvabilité qui sont ambitieux dans le contexte financier et économique actuel, objectifs qui revêtent une égale importance :

- Un **rendement des capitaux propres élevé**, au-delà de 800 points de base au-dessus du taux sans risque à 5 ans au cours du cycle¹ ;
- Un **ratio de solvabilité² optimal** compris entre 185 % et 220 %.

¹ Le taux sans risque est calculé sur une moyenne mobile sur 5 ans des taux sans risque à 5 ans.

² Ratio des Fonds Propres Éligibles sur le Capital de Solvabilité Requis calculé sur la base du modèle interne du Groupe.

Communiqué de presse

4 septembre 2019 - N° 28

QUANTUM/LEAP vise à accroître l'efficacité du Groupe et à libérer de la valeur, tout en préparant l'adoption de la norme IFRS 17, cadre comptable valorisant davantage la valeur économique que la norme IFRS 4.

SCOR accélère sa transformation pour intégrer les développements technologiques

Ce plan stratégique vise à dessiner la société de réassurance du futur. A cet effet, SCOR se transforme en profondeur, accélérant le recours aux nouvelles technologies – intelligence artificielle, robots, blockchain, big data, multi-cloud, imagerie par satellite... – pour innover, élargir son offre de produits et de services, augmenter son efficacité, au bénéfice de ses clients de par le monde. Toutes les dimensions de l'entreprise sont concernées, de la souscription à la gestion d'actifs, de l'analyse des risques au règlement des sinistres... Tous les collaborateurs de SCOR sont mobilisés pour mettre en œuvre ce plan de transformation ambitieux.

QUANTUM/LEAP implique de la part de SCOR un investissement de 250 millions d'euros pour sa mise en œuvre. Le Groupe se concentre sur trois piliers :

- **Apport de valeur ajoutée aux clients dans leur transformation digitale :** SCOR fournira davantage de solutions de réassurance innovantes à chaque étape clé du processus de réassurance à travers de nouveaux produits et services à valeur ajoutée, une expérience client numérique sans discontinuité, des procédures de souscription et d'analyse améliorées et un processus de traitement des sinistres automatisé.
- **Expansion rentable des nouvelles opportunités de marché :** Grâce à sa transformation digitale en profondeur, SCOR contribuera à repousser les frontières de l'assurabilité : SCOR Global P&C développera de nouveaux produits et services à valeur ajoutée pour aider à combler le « protection gap » et SCOR Global Life étendra le maillage de son filet de sécurité en proposant des solutions assurantielles à toutes les étapes de la vie.
- **Renforcement des capacités informatiques à travers cinq domaines clés :** la robotique, l'e-business, le multi-cloud, le big data et l'intelligence artificielle permettront à SCOR d'évoluer, d'être encore plus agile et d'intégrer au mieux les innovations.

QUANTUM/LEAP repose sur un ensemble d'hypothèses relatives à chacun des trois moteurs du Groupe. **Le taux de croissance annuel des primes brutes émises sera de l'ordre de 4 % à 7 % pour l'ensemble du Groupe** sur la durée du plan :

- **SCOR Global P&C** dispose de tous les atouts nécessaires pour poursuivre une croissance annuelle durable des primes brutes émises, comprise entre ~4 % et 8 % au cours du plan, avec une valeur du *New Business* (affaires nouvelles) progressant de ~6 % à 9 % par an sur la période. Cette croissance s'appuie sur : (i) le redéploiement actif du capital sur des segments, des marchés et des clients créateurs de valeur, (ii) le développement de P&C Partners comme facilitateur, catalyseur et accélérateur d'innovation (croissance d'ILS, cyber expertise, P&C Ventures) et le renforcement de l'excellence opérationnelle, et (iii) le déploiement d'une plate-forme de gestion de risque 360°, fondée sur l'expertise et des systèmes intégrés. La division Non-Vie (P&C) prévoit un ratio combiné net entre ~95 % et 96 % au cours de **QUANTUM/LEAP**.

Communiqué de presse

4 septembre 2019 - N° 28

- **SCOR Global Life** va privilégier la création de valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes. La division Vie va poursuivre ses efforts commerciaux vers l'Asie, se redéployer sur certains marchés de la région EMEA pour maximiser son impact tout en continuant à diversifier son profil de risque, ainsi que maintenir son rang de *leader* sur le marché américain. La division investira dans les données et réunira l'expertise pour fournir à ses clients des solutions d'accompagnement de leurs efforts commerciaux, replaçant l'assuré au cœur de l'expérience de l'assurance vie. **QUANTUM/LEAP** privilégie la création de valeur, tablant sur une croissance annuelle de la valeur du *New Business* (affaires nouvelles) de l'ordre de 6 % à 9 % avec une marge technique pérenne de ~7,2 % à 7,4 %, projetant une augmentation des primes brutes émises d'environ 3 % à 6 % par an.
- **SCOR Global Investments** s'engage comme un investisseur responsable, pour une meilleure gestion des risques et une rentabilité accrue sur le long terme. Dans le cadre du plan **QUANTUM/LEAP**, la contribution financière des actifs investis sera maximisée, en particulier grâce à une meilleure diversification de son portefeuille d'investissement sur les actifs créateurs de valeur, tout en veillant à protéger sa valeur en cas de retournement important de marché. SCOR Investment Partners, la société de gestion d'actifs du Groupe, continuera de s'employer à dynamiser la collecte d'actifs autour d'une offre complète de produits aux rendements parmi les meilleurs du marché. SCOR bénéficiera pleinement de son positionnement comme un des acteurs incontournables sur le marché des titres assurantiels (Insurance-Linked Securities) grâce à l'acquisition attendue de Coriolis Capital. Le Groupe prévoit un rendement annualisé moyen des actifs compris entre ~2,4 % et 2,9 % sur la durée du plan³.

Le plan stratégique **QUANTUM/LEAP** se déroule pendant la période de transition précédant le passage à la norme comptable IFRS 17 au 1^{er} janvier 2022. Cette nouvelle norme comptable reflètera mieux la valeur de SCOR que la norme comptable IFRS 4 actuellement en vigueur, notamment pour son activité de réassurance Vie. Cette nouvelle approche comptable conjuguée à Solvabilité 2 permettra une meilleure compréhension de la création de valeur économique et de l'évolution de la solvabilité.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Dans un environnement de plus en plus stochastique et complexe, l'avenir du secteur de la réassurance repose sur la maîtrise des nouvelles technologies et la capacité de gestion et d'analyse des données. En adoptant le plan **QUANTUM/LEAP**, SCOR s'engage dans une transformation en profondeur pour dessiner la société de réassurance du futur, pleinement adaptée à ce nouvel écosystème. Sur la durée du plan, SCOR continuera à conjuguer de façon dynamique croissance, rentabilité et solvabilité, pour créer de la valeur bénéficiant à l'ensemble de ses parties prenantes. SCOR poursuit son développement en restant fidèle aux principes qui ont fait sa réussite, tout en recourant davantage aux nouvelles technologies, pour accélérer la création de valeur économique sur le long terme.* »

*

* *

³ Dans les conditions économiques et financières prévalant pendant l'été 2019.

Communiqué de presse

4 septembre 2019 - N° 28

Le webcast de la Journée Investisseurs 2019 de SCOR débute à 9h30 aujourd'hui. [Cliquez ici](#) pour la retransmission en direct.

*

* *

Contacts

Anette Rey

Directrice de la Communication
+33 (0)1 58 44 82 82
arey@scor.com

Ian Kelly

Directeur des Relations Investisseurs
+44 (0)203 207 8561
ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Cette publication est une information ad hoc, conforme à l'article 17 de la réglementation (EU) n°596/2014 du 16 avril 2014.

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».